



**Appel de propositions pour la**

**Subvention de recherche en santé publique Louise Picard**

**Échéance : le 5 février, 2016**

L'Université Laurentienne et le Service de santé publique de Sudbury et du district sont heureux d'annoncer la tenue du concours de la Subvention de recherche en santé publique Louise Picard en 2015.

**CONTEXTE**

Cette subvention, auparavant intitulée « Subvention pour des recherches sur la santé publique », vise à inciter la collaboration entre le personnel du Service de santé et le corps professoral de l'Université afin d'explorer des domaines d'intérêt mutuel. La subvention a été renommée en l'honneur de Mme Louise Picard qui était directrice du programme de Recherche, d’éducation et de développement en santé publique (REDSP) au Service de santé publique jusqu'à son départ à la retraite et est une fervente partisane de l'innovation et des partenariats. Mme Picard et M. Geoff Tesson, qui était directeur des Initiatives pour la santé (avant et aux débuts de l'École de médecine du Nord-Ontario) de même que M. Paul Colilli qui était alors doyen des études supérieures et de la recherche, ont été les instigateurs du programme qui vise à favoriser la recherche appliquée en santé publique dans la région.

Cette subvention de départ renforce une relation de longue date entre le Service de santé publique et l'Université, des nominations conjointes entre le Service de santé publique et l’Université, le développement et la revue de programmes, et des stages d'étudiants de nombreux programmes et unités au Service de santé publique. Les subventions de départ sont destinées à favoriser la création de solides partenariats de recherche entre les chercheurs de l’Université et ceux du Service de santé publique.

**DESCRIPTION DE LA SUBVENTION**

La Subvention de recherche en santé publique Louise Picard sera utilisée pour :

* entreprendre et renforcer les recherches appliquées en santé publique, innovatrices et en collaboration, entre le personnel du Service de santé publique de Sudbury et du district (SSPSD) et le corps professoral de l’Université Laurentienne (UL);
* élargir des recherches appliquées importantes pour la santé publique en ce qui concerne le district de Sudbury et les Normes de santé publique de l'Ontario,
* favoriser des recherches d’évaluation pour améliorer l’efficacité des programmes;
* encourager les efforts menant aux IRSC ainsi qu’à d’autres demandes et à l’obtention de fonds.

Le concours est ouvert au corps professoral de l'UL et au personnel du SSPSD. Les demandes doivent faire état du partenariat et expliquer comment les deux chercheurs principaux provenant respectivement du SSPSD et de l'UL conduiront l'étude. La bourse ne peut pas être renouvelée. Comme les fonds visent l’élaboration de nouveaux projets, il n’est pas possible de demander des fonds pour le même projet à plus d’une reprise.

Recherches qui doivent être approuvées : Les recherches qui utilisent des êtres humains ou des tissus humains identifiables doivent recevoir l’approbation du comité approprié d’éthique de la recherche. Les fonds ne seront accordés que si l’approbation est donnée.

Description du projet : La description devrait respecter les sous-titres indiqués dans le Guide de préparation d’une demande (ici-bas). Les grandes lignes du projet devraient être claires et précises.

Budget et détails des postes du budget : La subvention maximale s’élève à 5 000 $ pour un maximum de 24 mois à partir de la date d’approbation. Veuillez justifier les dépenses afin qu’elles soient liées au projet de recherche. De plus, justifiez toute autre source de financement obtenue relativement à la présente proposition. Après 24 mois, les fonds non dépensés seront retournés au fonds général pour les compétitions futures. Notez enfin que les comptes de recherche liés à la présente compétition seront ouverts une fois seulement les certifications appropriées (i.e. éthique) obtenues.

Assistants ou assistantes : Il faut justifier l’embauche des assistants en tenant compte de leur contribution et des avantages inhérents à leur participation à ce processus, et expliquer clairement leur rôle par rapport aux deux chercheurs principaux.

On accorde actuellement le taux horaire de 11.00 $/hr aux étudiants, bien qu’il puisse être plus élevé pour ceux ayant plus d’expérience. À cela s’ajoute les avantages sociaux déterminés en fonction des taux propres à l’institution où la personne est employée.

Fournitures : Il est préférable de fournir le plus de renseignements possible et de relier les fournitures aux besoins de la recherche. Il faut noter que les ordinateurs et l’équipement important ne sont pas admissibles.

Déplacements : Les fonds de déplacement sont accordés aux fins de la recherche, de la collaboration et de la diffusion locale (dans la région desservie par le SSPSD). Les déplacements devraient être prévus aux tarifs les plus bas et reposer sur les besoins de la recherche.

Tous les budgets seront gérés à l’Université Laurentienne.

**RAPPORT(S)**

Tous les chercheurs dont le projet sera retenu devront soumettre un rapport des activités de recherche incluant les résultats; les impacts du projet sur les politiques/actions en santé; apprentissages et acquis effectués; liste des publications et ou conférences effectuées dans le cadre du projet. Le rapport doit être reçu par le Service de santé publique de Sudbury et du district et par l’Université Laurentienne en dedans de deux mois après la fin du programme (i.e. un maximum de 26 mois à partir de l’approbation du projet).

**PRIORITÉS**

Une entente en bonne et due forme entre l’UL et le SSPSD existe depuis 1990. L’objectif de cette entente est de favoriser l’intégration des recherches, de la formation, de la réglementation et de la pratique de la santé publique. Ainsi, le lien entre les recherches et la pratique est partie intégrante de cette initiative.

La portée de la santé publique et des domaines pertinents de recherche est vaste. Les programmes et services que les services de santé publique de l’Ontario sont décrits dans les Normes de santé publique de l'Ontario, [www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph\_standards/default.aspx](http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/oph_standards/default.aspx) et [www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/oph\_standards/ophs/index.html](http://www.health.gov.on.ca/english/providers/program/pubhealth/oph_standards/ophs/index.html).

Les normes de santé publique portent sur une grande variété de méthodes et de sujets tels que l’environnement, les mesures d’intérêt public, la prévention des blessures, la qualité de l’eau, la santé des enfants, le dépistage du cancer, la prévention des maladies chroniques, les déterminants de la santé et les inégalités sociales en santé etc. Les programmes et services peuvent être offerts à travers les milieux de travail, les écoles, les coalitions, dans les milieux cliniques et dans d’autres emplacements communautaires.

Le SSPSD s’engage particulièrement à mieux comprendre les iniquités sociales en matière de santé et à prendre des mesures à leur égard. Par conséquent, les études sur les iniquités en matière de santé, y compris leurs déterminants socioéconomiques (p. ex., le revenu, le logement, les aides sociales et l’emploi), leur répartition et les interventions prometteuses, se rapportent à la pratique en santé publique et conviennent donc à cette initiative. Allez au [www.sdhu.com](http://www.sdhu.com) pour en savoir plus.

**GUIDE DE PRÉPARATION D’UNE DEMANDE**

Les deux chercheurs principaux doivent remplir et signer la fiche de renseignements, qui devrait être la page de présentation de la demande. Il faut soumettre quatre exemplaires de la demande au Bureau des services de recherche (L-311) avant la date de clôture : le vendredi 5 février 2016.

En utilisant les rubriques ci-dessous et une police ayant une taille 12, veuillez fournir les informations suivantes.

A. DESCRIPTION DU PROJET (au plus 6 pages dactylographiées, à interligne de 1,5)

Veuillez utiliser les sous-titres suivants :

1. Sommaire (200 mots au maximum).

2. Contexte et son importante pour une question de santé publique (si vous avez reçu des fonds pour un projet semblable ou connexe par le passé, indiquez la source des fonds, les résultats du projet et en quoi ce projet diffère du précédent).

3. Objectifs (énoncez clairement les buts de votre projet en vous assurant qu’ils sont réalistes pour le calendrier établi).

4. Méthodologie (expliquez l'approche [techniques, méthodes et concept de l'échantillonnage], le calendrier et les activités et la structure de partenariat et de gestion).

5. Retombées pour l'exercice en santé publique (y compris les résultats escomptés et les produits à livrer).

7. Structure du partenariat (moyens par lesquels les deux chercheurs principaux collaboreront activement au projet et mèneront l’étude).

6. Les plans de financement externe pour d'autres stades de la recherche. Notez que les projets qui démontrent un potentiel pour un financement de recherche ultérieur seront évalués plus favorablement.

B. BUDGET : Les demandes faisant état de budgets dont le montant dépasse le maximum permis de 5 000 $ seront rejetées.

1. Assistants ou assistantes : salaires et avantages sociaux; expliquez leur rôle dans le cadre du projet et par rapport aux deux chercheurs principaux;

2. fournitures;

3. déplacements;

4. autres dépenses;

5. total demandé.

C. DÉTAILS DES POSTES BUDGÉTAIRES ET JUSTIFICATION

D. CURRICULUM VITAE DES DEUX CHERCHEURS PRINCIPAUX. Veuillez utiliser les sous-titres suivants si applicables:

-Nom

-École/département/division

-Rang, titre et position

-Année de l'entrée en fonction

-Résumé du programme de recherche (200 mots au maximum)

-Supervision d'étudiants du premier cycle ou des cycles supérieurs ou autres (dans les cinq dernières années)

-Subventions de recherche (dans les cinq dernières années, actuelles et demandées)

-Prix et certificats

-Activités scientifiques et communautaires (dans les cinq dernières années)

-Contributions à la recherche (dans les cinq dernières années) avec les sous-titres :

- Articles publiés dans des revues à comité de lecture

- Chapitres de livres ou livres soumis à un comité de lecture

- Articles sollicités et soumis à un comité de lecture

- Articles de recherche non soumis à un comité de lecture

- Fonctions de rédacteur en chef

- Chapitres de livres ou livres non soumis à un comité de lecture

- Rapports de recherche contractuelle ou gouvernementale

- Résumés de conférences (communications ou affiches)

- Revue de livres

- Organisation de symposiums, conférences, ateliers

- Invitations à des séminaires

- Autres

(Il est à noter que puisque les agences de subventions provinciale et fédérale sont dans le processus d’adoption du CV commun, il est possible de l’utiliser ici aussi).



**Demande de Subvention de recherche en santé publique Louise Picard**

**Échéance : le 5 février 2016**

CHERCHEUR PRINCIPAL DE L’UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Unité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rang / Poste : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

De (établissement) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

CHERCHEUR PRINCIPAL DU SERVICE DE SANTÉ PUBLIQUE DE SUDBURY ET DU DISTRICT

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Unité : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Rang / Poste : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

De (établissement) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Titre de la proposition (max. de 120 caractères) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Ce projet doit-il faire l’objet d’une évaluation déontologique? \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Signature (UL) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature (SSPSD) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

(À l’usage du Bureau seulement)

Subvention : \_\_\_\_\_\_\_ Compte : \_\_\_\_\_\_\_ Éthique (SSPSD) : \_\_\_\_\_\_\_\_ Éthique (UL) : \_\_\_\_\_\_\_\_

Date d’approbation : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date d’expiration : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_